

GUIDE DES AIDES

**POUR LES ÉLÈVES, ÉTUDIANTS ET STAGIAIRES
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DU SANITAIRE ET DU TRAVAIL SOCIAL**

SOMMAIRE

CONTEXTE ET OBJECTIFS **3**

MES AIDES SELON MA FORMATION **4**

TOUTES MES AIDES EN 1 CLIC ! **30**

CONTACTEZ-NOUS ! **51**

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Former des professionnels afin d'aider, accompagner et soigner dans les meilleures conditions tous ceux qui en ont besoin, quel que soit leur lieu d'habitation en région, c'est tout l'enjeu de la responsabilité qu'exerce la Région au quotidien dans le domaine de la formation aux métiers du sanitaire et du travail social.

A cette fin, la Région prend en charge le coût de votre formation dans l'une des 23 filières qualifiantes dédiées à ces métiers. En 2023, ce sont plus de 18 500 étudiants qui ont pu intégrer une formation sur l'un des 92 établissements du territoire régional.

Pour vous permettre de suivre votre formation dans les meilleures conditions, la Région a mis en place un certain nombre de mesures afin de répondre aux besoins et problématiques que vous pourriez rencontrer tout au long de votre cursus.

Ce guide est destiné à vous donner dans un support unique toute l'information utile des aides régionales auxquelles vous pouvez prétendre selon votre domaine de formation, votre âge et votre statut.

Pour les découvrir, accédez-y simplement et facilement en cliquant sur la formation que vous suivez actuellement et/ou que vous suivrez à l'avenir.

PARAMÉDICALES ET DE MAIEUTIQUE

[Diplôme d'Etat d'Ambulancier \(DEA\)](#)

[Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant \(DEAS\)](#)

[Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture \(DEAP\)](#)

[Diplôme de Préparateur en Pharmacie Hospitalière \(DPPH\)](#)

[Diplôme d'Etat de Masseur-kinésithérapeute \(DEM\)](#)

[Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute \(DEE\)](#)

[Diplôme d'Etat de Manipulateur d'Electroradiologie Médicale \(DEMÉM\)](#)

[Diplôme d'Etat de Psychomotricien \(DEP\)](#)

[Diplôme d'Etat de Pédicure-Podologue \(DEPP\)](#)

[Diplôme d'Etat d'Infirmier \(DEI\)](#)

[Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opératoire \(DEIBO\)](#)

[Diplôme d'Etat d'Infirmier Anesthésiste \(DEIA\)](#)

[Diplôme d'Etat de Sage-femme/maïeuticien \(DESF\)](#)

[Diplôme d'Etat de Puéricultrice \(DEPUER\)](#)

[Diplôme de Cadre de sante \(DECS\)](#)

DU TRAVAIL SOCIAL

[Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social \(DEAES\)](#)

[Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale \(DETISF\)](#)

[Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur \(DEME\)](#)

[Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social \(DEASS\)](#)

[Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé \(DEES\)](#)

[Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants \(DEEJE\)](#)

[Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé \(DEETS\)](#)

[Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale \(CAFERUIS\)](#)

DIPLÔME D'ETAT D'AMBULANCIER

**FONDS DE
PRÉPARATION AUX
SÉLECTIONS À L'ENTRÉE
EN FORMATION DES
MÉTIERs DU SOIN ET DU
GRAND ÂGE**

**BOURSE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES ELEVES
EN CONTINUITÉ DE
PARCOURS SCOLAIRE**

**INDEMNITE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES
DEMANDEURS
D'EMPLOI, SALARIÉS
ET FONCTIONNAIRES**

**REMUNERATION
DES STAGIAIRES
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

**FONDS D'AIDE
REGIONAL AUX ELEVES
ET ETUDIANTS DU
SANITAIRE ET DU
TRAVAIL SOCIAL**

**AIDE À
L'HÉBERGEMENT
POUR LES PUBLICS
INSCRITS DANS UNE
FORMATION FINANCÉE
PAR LA RÉGION**

MAJOR DE PROMO

**BANQUE REGIONALE
DE L'EMPLOI ET DE
L'APPRENTISSAGE**

PASS SANTÉ JEUNES

PASS MUTUELLES

E-PASS JEUNES

ZOU ! ETUDES

DIPLÔME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT

**FONDS DE
PRÉPARATION AUX
SÉLECTIONS À L'ENTRÉE
EN FORMATION DES
MÉTIERs DU SOIN ET DU
GRAND ÂGE**

**BOURSE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES ELEVES
EN CONTINUITÉ DE
PARCOURS SCOLAIRE**

**INDEMNITE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES
DEMANDEURS
D'EMPLOI, SALARIÉS
ET FONCTIONNAIRES**

**REMUNERATION
DES STAGIAIRES
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

**FONDS D'AIDE
REGIONAL AUX ELEVES
ET ETUDIANTS DU
SANITAIRE ET DU
TRAVAIL SOCIAL**

**AIDE À
L'HÉBERGEMENT
POUR LES PUBLICS
INSCRITS DANS UNE
FORMATION FINANCÉE
PAR LA RÉGION**

MAJOR DE PROMO

**BANQUE REGIONALE
DE L'EMPLOI ET DE
L'APPRENTISSAGE**

PASS SANTÉ JEUNES

PASS MUTUELLES

E-PASS JEUNES

ZOU ! ETUDES

DIPLÔME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

**FONDS DE
PRÉPARATION AUX
SÉLECTIONS À L'ENTRÉE
EN FORMATION DES
MÉTIERs DU SOIN ET DU
GRAND ÂGE**

**BOURSE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES ELEVES
EN CONTINUITÉ DE
PARCOURS SCOLAIRE**

**INDEMNITE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES
DEMANDEURS
D'EMPLOI, SALARIÉS
ET FONCTIONNAIRES**

**REMUNERATION
DES STAGIAIRES
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

**FONDS D'AIDE
REGIONAL AUX ELEVES
ET ETUDIANTS DU
SANITAIRE ET DU
TRAVAIL SOCIAL**

**AIDE À
L'HÉBERGEMENT
POUR LES PUBLICS
INSCRITS DANS UNE
FORMATION FINANCÉE
PAR LA RÉGION**

MAJOR DE PROMO

**BANQUE REGIONALE
DE L'EMPLOI ET DE
L'APPRENTISSAGE**

PASS SANTÉ JEUNES

PASS MUTUELLES

E-PASS JEUNES

ZOU ! ETUDES

DIPLÔME DE PRÉPARATEUR EN PHARMACIE HOSPITALIÈRE

**BOURSE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES ELEVES
EN CONTINUITÉ DE
PARCOURS SCOLAIRE**

**INDEMNITE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES
DEMANDEURS
D'EMPLOI, SALARIÉS
ET FONCTIONNAIRES**

**FONDS D'AIDE
REGIONAL AUX ELEVES
ET ETUDIANTS DU
SANITAIRE ET DU
TRAVAIL SOCIAL**

**AIDE À
L'HÉBERGEMENT
POUR LES PUBLICS
INSCRITS DANS UNE
FORMATION FINANCÉE
PAR LA RÉGION**

MAJOR DE PROMO

**FAJE - AIDE A
L'INSERTION DES
JEUNES DIPLÔMES
(BAC+2 et PLUS)**

**BANQUE REGIONALE
DE L'EMPLOI ET DE
L'APPRENTISSAGE**

PASS SANTÉ JEUNES

PASS MUTUELLES

E-PASS JEUNES

ZOU ! ETUDES

DIPLÔME D'ETAT DE MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

**BOURSE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES ELEVES
EN CONTINUITÉ DE
PARCOURS SCOLAIRE**

**INDEMNITE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES
DEMANDEURS
D'EMPLOI, SALARIÉS
ET FONCTIONNAIRES**

**FONDS D'AIDE
REGIONAL AUX ELEVES
ET ETUDIANTS DU
SANITAIRE ET DU
TRAVAIL SOCIAL**

**AIDE À
L'HÉBERGEMENT
POUR LES PUBLICS
INSCRITS DANS UNE
FORMATION FINANCÉE
PAR LA RÉGION**

**INDEMNITÉS ET FRAIS
DE TRANSPORT POUR
LES ETUDIANTS
MASSEURS-
KINÉSITHÉRAPEUTES EN
PERIODE DE STAGE**

MAJOR DE PROMO

**FAJE - AIDE A
L'INSERTION DES
JEUNES DIPLÔMES
(BAC+2 et PLUS)**

**BANQUE REGIONALE
DE L'EMPLOI ET DE
L'APPRENTISSAGE**

PASS SANTÉ JEUNES

PASS MUTUELLES

E-PASS JEUNES

ZOU ! ETUDES

DIPLÔME D'ETAT D'ERGOTHÉRAPEUTE

**BOURSE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES ELEVES
EN CONTINUITÉ DE
PARCOURS SCOLAIRE**

**INDEMNITE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES
DEMANDEURS
D'EMPLOI, SALARIÉS
ET FONCTIONNAIRES**

**FONDS D'AIDE
REGIONAL AUX ELEVES
ET ETUDIANTS DU
SANITAIRE ET DU
TRAVAIL SOCIAL**

**AIDE À
L'HÉBERGEMENT
POUR LES PUBLICS
INSCRITS DANS UNE
FORMATION FINANCÉE
PAR LA RÉGION**

**INDEMNITÉS ET FRAIS
DE TRANSPORT POUR
LES ETUDIANTS
ERGOTHERAPEUTES EN
PERIODE DE STAGE**

MAJOR DE PROMO

**FAJE - AIDE A
L'INSERTION DES
JEUNES DIPLOMÉS
(BAC+2 et PLUS)**

**BANQUE REGIONALE
DE L'EMPLOI ET DE
L'APPRENTISSAGE**

PASS SANTÉ JEUNES

PASS MUTUELLES

E-PASS JEUNES

ZOU ! ETUDES

DIPLÔME D'ETAT DE MANIPULATEUR D'ELECTRORADIOLOGIE MÉDICALE

**BOURSE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES ELEVES
EN CONTINUITÉ DE
PARCOURS SCOLAIRE**

**INDEMNITE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES
DEMANDEURS
D'EMPLOI, SALARIÉS
ET FONCTIONNAIRES**

**FONDS D'AIDE
REGIONAL AUX ELEVES
ET ETUDIANTS DU
SANITAIRE ET DU
TRAVAIL SOCIAL**

**AIDE À
L'HÉBERGEMENT
POUR LES PUBLICS
INSCRITS DANS UNE
FORMATION FINANCÉE
PAR LA RÉGION**

MAJOR DE PROMO

**FAJE - AIDE A
L'INSERTION DES
JEUNES DIPLÔMES
(BAC+2 et PLUS)**

**BANQUE REGIONALE
DE L'EMPLOI ET DE
L'APPRENTISSAGE**

PASS SANTÉ JEUNES

PASS MUTUELLES

E-PASS JEUNES

ZOU ! ETUDES

DIPLÔME D'ETAT DE PSYCHOMOTRICIEN

**BOURSE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES ELEVES
EN CONTINUITÉ DE
PARCOURS SCOLAIRE**

**INDEMNITE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES
DEMANDEURS
D'EMPLOI, SALARIÉS
ET FONCTIONNAIRES**

**FONDS D'AIDE
REGIONAL AUX ELEVES
ET ETUDIANTS DU
SANITAIRE ET DU
TRAVAIL SOCIAL**

**AIDE À
L'HÉBERGEMENT
POUR LES PUBLICS
INSCRITS DANS UNE
FORMATION FINANCÉE
PAR LA RÉGION**

MAJOR DE PROMO

**FAJE - AIDE A
L'INSERTION DES
JEUNES DIPLÔMES
(BAC+2 et PLUS)**

**BANQUE REGIONALE
DE L'EMPLOI ET DE
L'APPRENTISSAGE**

PASS SANTÉ JEUNES

PASS MUTUELLES

E-PASS JEUNES

ZOU ! ETUDES

DIPLÔME D'ETAT DE PÉDICURE-PODOLOGUE

**BOURSE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES ELEVES
EN CONTINUITÉ DE
PARCOURS SCOLAIRE**

**INDEMNITE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES
DEMANDEURS
D'EMPLOI, SALARIÉS
ET FONCTIONNAIRES**

**FONDS D'AIDE
REGIONAL AUX ELEVES
ET ETUDIANTS DU
SANITAIRE ET DU
TRAVAIL SOCIAL**

**AIDE À
L'HÉBERGEMENT
POUR LES PUBLICS
INSCRITS DANS UNE
FORMATION FINANCÉE
PAR LA RÉGION**

MAJOR DE PROMO

**FAJE - AIDE A
L'INSERTION DES
JEUNES DIPLÔMES
(BAC+2 et PLUS)**

**BANQUE REGIONALE
DE L'EMPLOI ET DE
L'APPRENTISSAGE**

PASS SANTÉ JEUNES

PASS MUTUELLES

E-PASS JEUNES

ZOU ! ETUDES

DIPLÔME D'ETAT D'INFIRMIER

**BOURSE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES ELEVES
EN CONTINUITÉ DE
PARCOURS SCOLAIRE**

**INDEMNITE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES
DEMANDEURS
D'EMPLOI, SALARIÉS
ET FONCTIONNAIRES**

**FONDS D'AIDE
REGIONAL AUX ELEVES
ET ETUDIANTS DU
SANITAIRE ET DU
TRAVAIL SOCIAL**

**AIDE À
L'HÉBERGEMENT
POUR LES PUBLICS
INSCRITS DANS UNE
FORMATION FINANCÉE
PAR LA RÉGION**

MAJOR DE PROMO

**PRAME - AIDE A LA
MOBILITE
INTERNATIONALE STAGE**

**FAJE - AIDE A
L'INSERTION DES
JEUNES DIPLÔMES
(BAC+2 et PLUS)**

**BANQUE REGIONALE
DE L'EMPLOI ET DE
L'APPRENTISSAGE**

PASS SANTÉ JEUNES

PASS MUTUELLES

E-PASS JEUNES

ZOU ! ETUDES

DIPLÔME D'ETAT D'INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE

**BOURSE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES ELEVES
EN CONTINUITÉ DE
PARCOURS SCOLAIRE**

**INDEMNITE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES
DEMANDEURS
D'EMPLOI, SALARIÉS
ET FONCTIONNAIRES**

**FONDS D'AIDE
REGIONAL AUX ELEVES
ET ETUDIANTS DU
SANITAIRE ET DU
TRAVAIL SOCIAL**

**AIDE À
L'HÉBERGEMENT
POUR LES PUBLICS
INSCRITS DANS UNE
FORMATION FINANCÉE
PAR LA RÉGION**

MAJOR DE PROMO

**PRAME - AIDE A LA
MOBILITE
INTERNATIONALE STAGE**

**FAJE - AIDE A
L'INSERTION DES
JEUNES DIPLÔMES
(BAC+2 et PLUS)**

**BANQUE REGIONALE
DE L'EMPLOI ET DE
L'APPRENTISSAGE**

PASS SANTÉ JEUNES

PASS MUTUELLES

E-PASS JEUNES

ZOU ! ETUDES

DIPLÔME D'ETAT D'INFIRMIER ANESTHÉSISTE

**BOURSE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES ELEVES
EN CONTINUITÉ DE
PARCOURS SCOLAIRE**

**INDEMNITE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES
DEMANDEURS
D'EMPLOI, SALARIÉS
ET FONCTIONNAIRES**

**FONDS D'AIDE
REGIONAL AUX ELEVES
ET ETUDIANTS DU
SANITAIRE ET DU
TRAVAIL SOCIAL**

**AIDE À
L'HÉBERGEMENT
POUR LES PUBLICS
INSCRITS DANS UNE
FORMATION FINANCÉE
PAR LA RÉGION**

MAJOR DE PROMO

**PRAME - AIDE A LA
MOBILITE
INTERNATIONALE STAGE**

**FAJE - AIDE A
L'INSERTION DES
JEUNES DIPLÔMES
(BAC+2 et PLUS)**

**BANQUE REGIONALE
DE L'EMPLOI ET DE
L'APPRENTISSAGE**

PASS SANTÉ JEUNES

PASS MUTUELLES

E-PASS JEUNES

ZOU ! ETUDES

DIPLÔME D'ETAT DE SAGE-FEMME/MAÏEUTICIEN

**BOURSE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES ELEVES
EN CONTINUITÉ DE
PARCOURS SCOLAIRE**

**INDEMNITE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES
DEMANDEURS
D'EMPLOI, SALARIÉS
ET FONCTIONNAIRES**

**FONDS D'AIDE
REGIONAL AUX ELEVES
ET ETUDIANTS DU
SANITAIRE ET DU
TRAVAIL SOCIAL**

**AIDE À
L'HÉBERGEMENT
POUR LES PUBLICS
INSCRITS DANS UNE
FORMATION FINANCÉE
PAR LA RÉGION**

MAJOR DE PROMO

**PRAME - AIDE A LA
MOBILITE
INTERNATIONALE STAGE**

**FAJE - AIDE A
L'INSERTION DES
JEUNES DIPLOMÉS
(BAC+2 et PLUS)**

**BANQUE REGIONALE
DE L'EMPLOI ET DE
L'APPRENTISSAGE**

PASS SANTÉ JEUNES

PASS MUTUELLES

E-PASS JEUNES

ZOU ! ETUDES

DIPLÔME D'ETAT DE PUÉRICULTRICE

**BOURSE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES ELEVES
EN CONTINUITÉ DE
PARCOURS SCOLAIRE**

**INDEMNITE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES
DEMANDEURS
D'EMPLOI, SALARIÉS
ET FONCTIONNAIRES**

**FONDS D'AIDE
REGIONAL AUX ELEVES
ET ETUDIANTS DU
SANITAIRE ET DU
TRAVAIL SOCIAL**

**AIDE À
L'HÉBERGEMENT
POUR LES PUBLICS
INSCRITS DANS UNE
FORMATION FINANCÉE
PAR LA RÉGION**

MAJOR DE PROMO

**FAJE - AIDE A
L'INSERTION DES
JEUNES DIPLÔMES
(BAC+2 et PLUS)**

**BANQUE REGIONALE
DE L'EMPLOI ET DE
L'APPRENTISSAGE**

PASS SANTÉ JEUNES

PASS MUTUELLES

E-PASS JEUNES

ZOU ! ETUDES

DIPLÔME DE CADRE DE SANTE

**BOURSE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES ELEVES
EN CONTINUITÉ DE
PARCOURS SCOLAIRE**

**INDEMNITE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES
DEMANDEURS
D'EMPLOI, SALARIÉS
ET FONCTIONNAIRES**

**FONDS D'AIDE
REGIONAL AUX ELEVES
ET ETUDIANTS DU
SANITAIRE ET DU
TRAVAIL SOCIAL**

**AIDE À
L'HÉBERGEMENT
POUR LES PUBLICS
INSCRITS DANS UNE
FORMATION FINANCÉE
PAR LA RÉGION**

MAJOR DE PROMO

**PRAME - AIDE A LA
MOBILITE
INTERNATIONALE STAGE**

**FAJE - AIDE A
L'INSERTION DES
JEUNES DIPLÔMES
(BAC+2 et PLUS)**

**BANQUE REGIONALE
DE L'EMPLOI ET DE
L'APPRENTISSAGE**

PASS SANTÉ JEUNES

PASS MUTUELLES

E-PASS JEUNES

ZOU ! ETUDES

DIPLÔME D'ETAT D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

**FONDS DE
PRÉPARATION AUX
SÉLECTIONS À L'ENTRÉE
EN FORMATION DES
MÉTIERs DU SOIN ET DU
GRAND ÂGE**

**BOURSE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES ELEVES
EN CONTINUITÉ DE
PARCOURS SCOLAIRE**

**INDEMNITE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES
DEMANDEURS
D'EMPLOI, SALARIÉS
ET FONCTIONNAIRES**

**FONDS D'AIDE
REGIONAL AUX ELEVES
ET ETUDIANTS DU
SANITAIRE ET DU
TRAVAIL SOCIAL**

**AIDE À
L'HÉBERGEMENT
POUR LES PUBLICS
INSCRITS DANS UNE
FORMATION FINANCÉE
PAR LA RÉGION**

MAJOR DE PROMO

**BANQUE REGIONALE
DE L'EMPLOI ET DE
L'APPRENTISSAGE**

PASS SANTÉ JEUNES

PASS MUTUELLES

E-PASS JEUNES

ZOU ! ETUDES

**FONDS DE
PRÉPARATION AUX
SÉLECTIONS À L'ENTRÉE
EN FORMATION DES
MÉTIERs DU SOIN ET DU
GRAND ÂGE**

**BOURSE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES ELEVES
EN CONTINUITÉ DE
PARCOURS SCOLAIRE**

**INDEMNITE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES
DEMANDEURS
D'EMPLOI, SALARIÉS
ET FONCTIONNAIRES**

**FONDS D'AIDE
REGIONAL AUX ELEVES
ET ETUDIANTS DU
SANITAIRE ET DU
TRAVAIL SOCIAL**

**AIDE À
L'HÉBERGEMENT
POUR LES PUBLICS
INSCRITS DANS UNE
FORMATION FINANCÉE
PAR LA RÉGION**

MAJOR DE PROMO

**BANQUE REGIONALE
DE L'EMPLOI ET DE
L'APPRENTISSAGE**

PASS SANTÉ JEUNES

PASS MUTUELLES

E-PASS JEUNES

ZOU ! ETUDES

DIPLÔME D'ETAT DE MONITEUR EDUCATEUR

**FONDS DE
PRÉPARATION AUX
SÉLECTIONS À L'ENTRÉE
EN FORMATION DES
MÉTIERs DU SOIN ET DU
GRAND ÂGE**

**BOURSE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES ELEVES
EN CONTINUITÉ DE
PARCOURS SCOLAIRE**

**INDEMNITE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES
DEMANDEURS
D'EMPLOI, SALARIÉS
ET FONCTIONNAIRES**

**FONDS D'AIDE
REGIONAL AUX ELEVES
ET ETUDIANTS DU
SANITAIRE ET DU
TRAVAIL SOCIAL**

**AIDE À
L'HÉBERGEMENT
POUR LES PUBLICS
INSCRITS DANS UNE
FORMATION FINANCÉE
PAR LA RÉGION**

MAJOR DE PROMO

**BANQUE REGIONALE
DE L'EMPLOI ET DE
L'APPRENTISSAGE**

PASS SANTÉ JEUNES

PASS MUTUELLES

E-PASS JEUNES

ZOU ! ETUDES

DIPLÔME D'ETAT D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

**BOURSE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES ELEVES
EN CONTINUITÉ DE
PARCOURS SCOLAIRE**

**INDEMNITE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES
DEMANDEURS
D'EMPLOI, SALARIÉS
ET FONCTIONNAIRES**

**FONDS D'AIDE
REGIONAL AUX ELEVES
ET ETUDIANTS DU
SANITAIRE ET DU
TRAVAIL SOCIAL**

**AIDE À
L'HÉBERGEMENT
POUR LES PUBLICS
INSCRITS DANS UNE
FORMATION FINANCÉE
PAR LA RÉGION**

MAJOR DE PROMO

**PRAME - AIDE A LA
MOBILITE
INTERNATIONALE STAGE**

**FAJE - AIDE A
L'INSERTION DES
JEUNES DIPLÔMES
(BAC+2 et PLUS)**

**BANQUE REGIONALE
DE L'EMPLOI ET DE
L'APPRENTISSAGE**

PASS SANTÉ JEUNES

PASS MUTUELLES

E-PASS JEUNES

ZOU ! ETUDES

DIPLÔME D'ETAT D'EDUCATEUR SPÉCIALISÉ

**BOURSE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES ELEVES
EN CONTINUITÉ DE
PARCOURS SCOLAIRE**

**INDEMNITE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES
DEMANDEURS
D'EMPLOI, SALARIÉS
ET FONCTIONNAIRES**

**FONDS D'AIDE
REGIONAL AUX ELEVES
ET ETUDIANTS DU
SANITAIRE ET DU
TRAVAIL SOCIAL**

**AIDE À
L'HÉBERGEMENT
POUR LES PUBLICS
INSCRITS DANS UNE
FORMATION FINANCÉE
PAR LA RÉGION**

MAJOR DE PROMO

**PRAME - AIDE A LA
MOBILITE
INTERNATIONALE STAGE**

**FAJE - AIDE A
L'INSERTION DES
JEUNES DIPLÔMES
(BAC+2 et PLUS)**

**BANQUE REGIONALE
DE L'EMPLOI ET DE
L'APPRENTISSAGE**

PASS SANTÉ JEUNES

PASS MUTUELLES

E-PASS JEUNES

ZOU ! ETUDES

DIPLÔME D'ETAT D'EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

**BOURSE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES ELEVES
EN CONTINUITÉ DE
PARCOURS SCOLAIRE**

**INDEMNITE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES
DEMANDEURS
D'EMPLOI, SALARIÉS
ET FONCTIONNAIRES**

**FONDS D'AIDE
REGIONAL AUX ELEVES
ET ETUDIANTS DU
SANITAIRE ET DU
TRAVAIL SOCIAL**

**AIDE À
L'HÉBERGEMENT
POUR LES PUBLICS
INSCRITS DANS UNE
FORMATION FINANCÉE
PAR LA RÉGION**

MAJOR DE PROMO

**PRAME - AIDE A LA
MOBILITE
INTERNATIONALE STAGE**

**FAJE - AIDE A
L'INSERTION DES
JEUNES DIPLOMÉS
(BAC+2 et PLUS)**

**BANQUE REGIONALE
DE L'EMPLOI ET DE
L'APPRENTISSAGE**

PASS SANTÉ JEUNES

PASS MUTUELLES

E-PASS JEUNES

ZOU ! ETUDES

DIPLÔME D'ETAT D'EDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ

**BOURSE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES ELEVES
EN CONTINUITÉ DE
PARCOURS SCOLAIRE**

**INDEMNITE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES
DEMANDEURS
D'EMPLOI, SALARIÉS
ET FONCTIONNAIRES**

**FONDS D'AIDE
REGIONAL AUX ELEVES
ET ETUDIANTS DU
SANITAIRE ET DU
TRAVAIL SOCIAL**

**AIDE À
L'HÉBERGEMENT
POUR LES PUBLICS
INSCRITS DANS UNE
FORMATION FINANCÉE
PAR LA RÉGION**

MAJOR DE PROMO

**FAJE - AIDE A
L'INSERTION DES
JEUNES DIPLÔMES
(BAC+2 et PLUS)**

**BANQUE REGIONALE
DE L'EMPLOI ET DE
L'APPRENTISSAGE**

PASS SANTÉ JEUNES

PASS MUTUELLES

E-PASS JEUNES

ZOU ! ETUDES

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITÉ D'INTERVENTION SOCIALE

**BOURSE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES ELEVES
EN CONTINUITÉ DE
PARCOURS SCOLAIRE**

**INDEMNITE REGIONALE
D'ETUDES
POUR LES
DEMANDEURS
D'EMPLOI, SALARIÉS
ET FONCTIONNAIRES**

**FONDS D'AIDE
REGIONAL AUX ELEVES
ET ETUDIANTS DU
SANITAIRE ET DU
TRAVAIL SOCIAL**

**AIDE À
L'HÉBERGEMENT
POUR LES PUBLICS
INSCRITS DANS UNE
FORMATION FINANCÉE
PAR LA RÉGION**

MAJOR DE PROMO

**PRAME - AIDE A LA
MOBILITE
INTERNATIONALE STAGE**

**FAJE - AIDE A
L'INSERTION DES
JEUNES DIPLÔMES
(BAC+2 et PLUS)**

**BANQUE REGIONALE
DE L'EMPLOI ET DE
L'APPRENTISSAGE**

PASS SANTÉ JEUNES

PASS MUTUELLES

E-PASS JEUNES

ZOU ! ETUDES

TOUTES MES AIDES EN 1 CLIC !

1/3

**FONDS DE
PRÉPARATION
AUX SÉLECTIONS
À L'ENTRÉE EN
FORMATION DES
MÉTIERS DU SOIN
ET DU GRAND ÂGE**

**BOURSE REGIONALE
D'ETUDES**

**INDEMNITE
REGIONALE D'ETUDES**

**REMUNERATION
DES STAGIAIRES
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

**FONDS D'AIDE
REGIONAL AUX ELEVES
ET ETUDIANTS DU
SANITAIRE ET DU
TRAVAIL SOCIAL**

MAJOR DE PROMO

**REVENIR AU
SOMMAIRE**

TOUTES MES AIDES EN 1 CLIC !

2/3

PASS SUD FORMATION

**AIDE À
L'HÉBERGEMENT
POUR LES PUBLICS
INSCRITS DANS UNE
FORMATION FINANCÉE
PAR LA RÉGION**

**INDEMNITÉS ET FRAIS
DE TRANSPORT POUR
LES ETUDIANTS
MASSEURS-
KINÉSITHÉRAPEUTES
EN PERIODE
DE STAGE**

**INDEMNITÉS ET FRAIS
DE TRANSPORT POUR
LES ETUDIANTS
ERGOTHERAPEUTES
EN PERIODE DE STAGE**

**PRAME - AIDE
A LA MOBILITE
INTERNATIONALE
STAGE**

**FAJE - AIDE A
L'INSERTION DES
JEUNES DIPLÔMES
(BAC+2 et PLUS)**

**REVENIR AU
SOMMAIRE**

TOUTES MES AIDES EN 1 CLIC !

3/3

**VOLONTARIAT
INTERNATIONAL
EN ENTREPRISE**

**BOURSE RÉGIONALE
AU MÉRITE**

**BANQUE REGIONALE
DE L'EMPLOI ET DE
L'APPRENTISSAGE**

PASS SANTÉ JEUNES

PASS MUTUELLES

E-PASS JEUNES

ZOU ! ETUDES

**REVENIR AU
SOMMAIRE**

FONDS DE PRÉPARATION AUX SÉLECTIONS À L'ENTRÉE EN FORMATION DES MÉTIERS DU SOIN ET DU GRAND ÂGE

POUR QUI ?



- ✓ Les demandeurs d'emploi

QUELLE EST LA NATURE DE L'AIDE ?



Le montant de l'aide régionale est fixé à **1 000 euros** et est attribuée par année civile aux demandeurs d'emploi en classe préparatoire aux métiers du sanitaire et du travail social.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?



La demande doit être déposée à l'issue du 1^{er} mois de formation sur la plateforme des [aides individuelles de la Région](#).

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ?



- ✓ Être inscrit(e) dans un [établissement agréé ou autorisé et financé par la Région](#)
- ✓ Suivre une formation préparatoire aux métiers du sanitaire et du travail social :
 - Diplôme d'État d'Aide-Soignant (DEAS)
 - Diplôme d'État d'Ambulancier (DEAMB)
 - Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)
 - Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES)
 - Diplôme d'État de Moniteur Éducateur (DEME)
 - Diplôme d'État de Technicien en Intervention Sociale et Familiale (DETISF)

POUR QUI ?



- ✓ Les élèves en formation sans interruption de formation depuis plus d'un an
- ✓ Dont les ressources familiales ne leur permettent pas de suivre la formation dans des conditions financières suffisantes

QUELLE EST LA NATURE DE L'AIDE ?



La bourse régionale est comprise entre **1 454 et 6 335 euros** et est versée en **10 mensualités**.

La bourse régionale ne peut être cumulable avec l'Indemnité régionale d'études et la Rémunération des stagiaires de la formation professionnelle.

COMMENT EN BENEFCIER ?



La demande doit être déposée maximum **30 jours** après votre entrée en formation sur la plateforme des aides individuelles de la Région.

QUELS SONT LES CRITERES D'ELIGIBILITE ?



- ✓ Être inscrit(e) en formation initiale dans un établissement agréé ou autorisé et financé par la Région dans les secteurs du sanitaire et du travail social
- ✓ Suivre une formation en cursus complet

POUR QUI ?



- ✓ Les demandeurs d'emploi, les salariés à temps partiel et les fonctionnaires en disponibilité (hors filières de spécialités)
- ✓ Dont les ressources ne leur permettent pas de suivre leur formation dans des conditions financières suffisantes

QUELLE EST LA NATURE DE L'AIDE ?



L'indemnité régionale est comprise entre **1 454 et 6 335 euros** et est versée en **10 mensualités**.

L'indemnité régionale ne peut être cumulable avec la Bourse régionale d'études et la Rémunération des stagiaires de la formation professionnelle.

COMMENT EN BENEFCIER ?



La demande doit être déposée maximum **30 jours** après votre entrée en formation sur la plateforme des aides individuelles de la Région.

QUELS SONT LES CRITERES D'ELIGIBILITE ?



- ✓ Être inscrit(e) en formation dans un établissement agréé ou autorisé et financé par la Région dans les secteurs du sanitaire et du travail social
- ✓ Suivre une formation en cursus complet

REMUNERATION DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

POUR QUI ?



- Les personnes de plus de 16 ans en recherche d'emploi, non indemnisées par Pôle emploi, bénéficiaires du RSA, ou tout autre régime d'aide public
- Les personnes reconnues handicapées en recherche d'emploi
- Les travailleurs salariés en attente de réinsertion ou en instance de reclassement
- Les personnes cumulant travail et formation

QUELLE EST LA NATURE DE L'AIDE ?



La rémunération des stagiaires de la formation professionnelle est comprise entre **211,20 et 2 040,74 euros** selon l'âge, la situation familiale et des activités antérieures des bénéficiaires.

La rémunération ne peut être cumulable avec la [Bourse régionale d'études](#) et l'[Indemnité régionale d'études](#).

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?



La demande doit être déposée sur la plateforme [SUDREMU](#) par l'organisme de formation.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ?



- ✓ Être inscrit(e) en formation dans un [établissement agréé ou autorisé et financé par la Région](#) dans les secteurs du sanitaire et du travail social
- ✓ Suivre l'une des formations suivantes :
 - Diplôme d'Etat d'Ambulancier (DEA)
 - Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS)
 - Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)

POUR QUI ?



- ✓ Les élèves en formation initiale ou formation professionnelle
- ✓ Bénéficiaires de la Bourse régionale d'études, de l'Indemnité régionale d'études ou de la Rémunération des stagiaires de la formation professionnelle

QUELLE EST LA NATURE DE L'AIDE ?



- Pour le financement de votre **permis de conduire A ou B**, l'aide régionale est forfaitaire et est comprise entre **270 et 500 euros** selon le permis visé
- Pour le financement de **vo**tre **mutuelle**, le montant de l'aide régionale est de **100 euros par an** pour les diplômés de niveau IV et V
- Pour le financement de **dépenses imprévues liées à un évènement exceptionnel** (divorce ou décès) le montant de l'aide régionale est plafonné à **600 euros** par année de formation

COMMENT EN BENEFCIER ?



La demande doit être déposée à compter du 1^{er} jour jusqu'à un mois avant la date de fin de votre formation sur la plateforme des aides individuelles de la Région.

QUELS SONT LES CRITERES D'ELIGIBILITE ?



- ✓ Être inscrit(e) en formation dans un établissement agréé ou autorisé et financé par la Région dans les secteurs du sanitaire et du travail social

MAJOR DE PROMO

POUR QUI ?



- ✓ Les élèves classés major de promotion dans le cadre de la remise du diplôme

QUELLE EST LA NATURE DE L'AIDE ?



Le montant de l'aide régionale est fixé à **400 euros** par major de promotion.

En cas de majorants ex aequo dans une même promotion, tous les majors bénéficieront de l'aide régionale.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?



Les demandes doivent être effectuées dans un délai maximum d'un mois après l'obtention de l'attestation du diplôme sur la plateforme des [aides individuelles de la Région](#).

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ?



- ✓ Être inscrit(e) en formation dans un [établissement agréé ou autorisé et financé par la Région](#) dans les secteurs du sanitaire et du travail social

POUR QUI ?



- ✓ Les personnes à la recherche d'un emploi
- ✓ Agées de plus de 16 ans
- ✓ Dont la résidence principale se situe en région

QUELLE EST LA NATURE DE L'AIDE ?



L'aide régionale prend la forme :

- D'une aide pédagogique annuelle plafonnée à **10 000 euros HT** avec un montant horaire plafond fixé à **37.50 euros HT**
- D'une prise en charge des **frais supportés par le bénéficiaire de la formation** (transport, hébergement, etc.) éligible sur la base de conditions de ressources

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?



Selon leur situation, il est demandé aux bénéficiaires de se rapprocher de l'un des organismes en charge du Conseil en évolution professionnelle qui les accompagneront à élaborer leur projet professionnel.

A l'issue, les demandes doivent être déposées dans un délai de **45 à 75 jours avant le début de leur formation** sur la plateforme des aides individuelles de la Région.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ?



- ✓ La formation doit concerner un secteur qui recrute
- ✓ Être prescrite par votre conseiller d'accompagnement à l'emploi
- ✓ Se tenir en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ✓ Ne doit faire l'objet d'aucune autre prise en charge (CPF compris)

AIDE À L'HÉBERGEMENT POUR LES PUBLICS INSCRITS DANS UNE FORMATION FINANCÉE PAR LA RÉGION

POUR QUI ?



- ✓ Les élèves de plus de 18 ans
- ✓ Locataires de leur résidence principale avec des enfants à charge ou en situation de double résidence

QUELLE EST LA NATURE DE L'AIDE ?



L'aide régionale constitue une prise en charge des frais d'hébergement dans la limite de **45 euros par nuit**, plafonnée à **1 500 euros par an et par bénéficiaire**.

Cumulable avec la Bourse régionale d'études, l'Indemnité régionale d'études ou la Rémunération des stagiaires de la formation professionnelle, les aides versées au titre du logement viendront en déduction de l'aide régionale (allocations logement versées par la CAF, aide au déplacement versée par Pôle emploi, etc.).

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?



Les demandes doivent être déposées jusqu'à **15 jours** avant la fin de votre formation sur la plateforme des aides individuelles de la Région.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ?



- ✓ Être inscrit(e) dans un établissement autorisé ou agréé et financé par la Région dans les secteurs du sanitaire et du travail social
- ✓ Dont la résidence se situe à plus de 40 kms aller du centre de formation, de l'établissement où est réalisé le stage ou du lieu de passage d'épreuve de certification
- ✓ Dont le dernier avis d'imposition, sur lequel il est déclaré, justifie d'un impôt sur le revenu inférieur ou égal à 500 euros ou dont la mention « vous n'êtes pas imposable » figure sur ce même avis

INDEMNITÉS ET FRAIS DE TRANSPORT POUR LES ETUDIANTS MASSEURS- KINÉSITHÉRAPEUTES EN PERIODE DE STAGE

POUR QUI ?



- Les étudiants en 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année préparant le Diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute

QUELLE EST LA NATURE DE L'AIDE ?



L'indemnité est fixée à :

- 36 euros par semaine pour les étudiants en 1^{ère} année
- 46 euros par semaine pour les étudiants en 2^{ème} année
- 60 euros par semaine pour les étudiants en 3^{ème} et 4^{ème} année

Le montant de l'indemnisation des frais de transport est calculé selon la distance entre le lieu de résidence ou d'hébergement et le lieu de stage.

COMMENT EN BENEFCIER ?



La demande doit être déposée dans les 15 jours avant le début du stage et au plus tard dans les 10 jours après le démarrage sur la plateforme des [aides individuelles de la Région](#).

QUELS SONT LES CRITERES D'ELIGIBILITE ?



- ✓ Être inscrit(e) dans un [établissement autorisé ou agréé et financé par la Région](#) dans les secteurs du sanitaire et du travail social
- ✓ Réaliser un stage à temps plein (35 heures/semaine) au cours de sa formation sur le territoire métropolitain (la commune où se situe l'établissement de formation et les territoires d'Outre-mer sont exclus)

INDEMNITÉS ET FRAIS DE TRANSPORT POUR LES ETUDIANTS ERGOTHERAPEUTES EN PERIODE DE STAGE

POUR QUI ?



- ✓ Les étudiants en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année préparant le Diplôme d'État d'ergothérapeute

QUELLE EST LA NATURE DE L'AIDE ?



L'indemnité est fixée à :

- 36 euros par semaine pour les étudiants en 1^{ère} année
- 46 euros par semaine pour les étudiants en 2^{ème} année
- 60 euros par semaine pour les étudiants en 3^{ème} année

Le montant de l'indemnisation des frais de transport est calculé selon la distance entre le lieu de résidence ou d'hébergement et le lieu de stage.

COMMENT EN BENEFCIER ?



La demande doit être déposée dans les 15 jours avant le début du stage et au plus tard dans les 10 jours après le démarrage sur la plateforme des [aides individuelles de la Région](#).

QUELS SONT LES CRITERES D'ELIGIBILITE ?



- ✓ Être inscrit(e) dans un établissement autorisé ou agréé et financé par la Région dans les secteurs du sanitaire et du travail social
- ✓ Réaliser un stage à temps plein (35 heures/semaine) au cours de sa formation sur le territoire métropolitain (la commune où se situe l'établissement de formation et les territoires d'Outre-mer sont exclus)

POUR QUI ?



- ✓ Les étudiants titulaires d'un diplôme de niveau 4 (Baccalauréat) en formation initiale ou en alternance
- ✓ Inscrits dans un établissement de formations supérieures agréé ou autorisé par la Région dans les secteurs du sanitaire et du travail social

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?



La demande doit être déposée sur la [plateforme régionale](#), dans la mesure du possible, en amont du départ.

PRAME STAGE VOLET SANITAIRE & SOCIAL

QUELLE EST LA NATURE DE L'AIDE ?



Le montant de la bourse régionale s'élève à **125 euros par semaine complète** de mobilité.

Une aide forfaitaire de **200 euros** peut également être accordée pour le règlement de frais de visa et de **400 euros** pour les étudiants en situation de handicap.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ?



- ✓ Réaliser un stage à l'étranger compris entre **3 et 20 semaines** dans le cadre de la poursuite de votre formation
- ✓ Dans un pays du monde hormis la France (territoires métropolitain et d'Outre-mer), Andorre et Monaco
- ✓ Ne pas avoir la nationalité du pays d'accueil
- ✓ Ne pas être bénéficiaire d'une allocation ERASMUS+ ou toute autre aide publique
- ✓ Ne pas bénéficier d'une gratification supérieure à 200 € par semaine de la structure d'accueil
- ✓ Le montant du quotient familial figurant sur l'avis d'imposition de l'année N auquel le bénéficiaire est rattaché, ne peut excéder 26 000 euros

FAJE – AIDE A L'INSERTION DES JEUNES DIPLÔMES (BAC+2 et PLUS)

POUR QUI ?



- ✓ Les demandeurs d'emploi de moins de 30 ans au 31 décembre de l'année 2023
- ✓ Résidant en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ✓ A la recherche d'un premier emploi d'une durée de plus de 6 mois consécutifs à l'étranger dans leur domaine de compétence

QUELLE EST LA NATURE DE L'AIDE ?



Le dispositif régional permet aux candidats, dont les projets auront été retenus, de bénéficier de sessions de formation et d'un accompagnement personnalisé leur permettant d'acquérir et d'exploiter des outils de recherche d'emploi dans la perspective de réaliser une mission de 6 mois à l'étranger.

A l'issue, une rémunération de **700 euros par mois** sera attribuée aux bénéficiaires durant leur mission à l'étranger.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?



S'inscrire aux prochaines réunions d'information qui se tiendront respectivement à Nice, Marseille, Aix-en-Provence et Toulon. Les dossiers de candidature devront être remis à l'issue de ces événements.

Les candidats souhaitant être alertés de la publication des dates de ces réunions sont invités à compléter le [formulaire qui y est consacré](#).

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ?



- ✓ Être titulaire d'un diplôme Bac+2 minimum (diplôme d'Etat, diplôme visé par l'Etat ou diplôme inscrit au [Répertoire National des Certifications Professionnelles](#))
- ✓ Inscrit(e) à Pôle Emploi
- ✓ Résider en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ✓ Avoir obtenu son dernier diplôme depuis moins de 4 ans
- ✓ Avoir obtenu le baccalauréat ou l'un des diplômes de l'enseignement supérieur en Provence-Alpes-Côte d'Azur

POUR QUI ?



- ✓ Toute personne âgée de 18 ans à 28 ans
- ✓ De nationalité française ou ressortissant de l'[Espace Economique Européen](#)
- ✓ Volontaire de partir à l'étranger pour travailler en entreprise ou en administration française

QUELLE EST LA NATURE DE L'AIDE ?



Durant la mission, le volontaire perçoit des Indemnités Forfaitaires d'Entretien (IFE) composées d'une part fixe et d'une part variable :

- Une indemnité commune : elle est identique pour tous les Volontaires Internationaux, son montant est fixé à **749,33 euros par mois**
- Une indemnité géographique : elle est calculée selon le [pays de destination voire de la localité de la mission](#)

COMMENT EN BENEFCIER ?



La demande doit être déposée sur le [site de l'IMED](#) (Ingénierie Méditerranée pour l'Export et le Développement).

QUELS SONT LES CRITERES D'ELIGIBILITE ?



- ✓ Avoir un casier judiciaire vierge
- ✓ Consacrer 100% de son temps à la mission
- ✓ Accepter la lettre d'engagement signée avec [Business France](#) fixant les droits et devoirs dans le cadre de sa mission

POUR QUI ?



- ✓ Les lycéens ayant obtenu la mention **Très bien** au baccalauréat

QUELLE EST LA NATURE DE L'AIDE ?



Le montant de la bourse régionale est fixé à **400 euros par lauréat** et est cumulable à l'[aide au mérite pour étudiant boursier](#).

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?



La demande doit être déposée sur la [plateforme régionale](#) avant le **15 septembre 2023**.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ?



- ✓ Avoir obtenu la mention **Très bien** au baccalauréat général, technique ou professionnel
- ✓ Être inscrit(e) dans un des lycées ou centres de formation et d'apprentis situés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ✓ Être inscrit(e) à une formation continue et/ou à distance (à condition que la résidence principale du lauréat se situe en région)

POUR QUI ?



- ✓ Les lycéens, apprentis, étudiants, jeunes diplômés, demandeurs d'emploi et stagiaires de la formation professionnelle
- ✓ A la recherche d'un stage, d'un apprentissage ou d'un emploi en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

QUELLE EST LA NATURE DE L'AIDE ?



Gratuit et rapide, la BREA **facilite la mise en relation** entre l'offre et la demande de stage, d'apprentissage et d'emploi et permet à ses utilisateurs de consulter les offres déposées sur la plateforme régionale.

COMMENT EN BENEFCIER ?



Les demandes de stage, d'apprentissage et d'emploi doivent être déposées sur la [BREA](#).

QUELS SONT LES CRITERES D'ELIGIBILITE ?



Aucune condition d'âge et de ressources n'est requise.

POUR QUI ?



- ✓ Les jeunes âgés entre 15 à 26 ans et scolarisés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

QUELLE EST LA NATURE DE L'AIDE ?



Le montant de l'aide régionale est fixé à **591,70 euros** et prend la forme de **12 coupons dématérialisés** :

- 1 e-coupon « consultation médicale »
- 1 e-coupon « analyses biologiques »
- 1 e-coupon « implant ou D.I.U » ou 4 e-coupons « pilule-patch-anneau »
- 1 e-coupon « préservatifs/protections périodiques »
- 1 e-coupon « consultation psychologique »
- 3 e-coupons « vaccination Human Papillomavirus HPV »

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?



La demande doit être déposée sur l'application [Pass Santé Jeunes Région Sud](#) avant le **31 juillet 2024**.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ?



- Être inscrit(e) dans un lycée, CFA, établissement de formation sanitaire et sociale, établissement d'enseignement supérieur, mission locale ou à Pôle Emploi
- En contrat emploi d'avenir, service civique ou stagiaires de la formation professionnelle

POUR QUI ?



- ✓ Les étudiants scolarisés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ✓ Bénéficiaires d'une bourse délivrée par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, d'une Bourse régionale d'études ou Indemnité régionale d'études

QUELLE EST LA NATURE DE L'AIDE ?



Le montant de l'aide régionale est fixé à **100 euros par an et par étudiant** pour financer leur complémentaire santé.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?



La demande doit être déposée auprès d'un des **6 organismes de complémentaire santé retenue** par la Région.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ?



Souscrire une complémentaire santé auprès d'un des 6 organismes de complémentaire suivants :

- La Mutuelle des étudiants (LMDE)
- YVON solution du groupe VYV
- Solimut Mutuelle de France
- Aesio mutuelle
- France Mutuelle
- La Mutuelle Familiale

POUR QUI ?



- ✓ Les jeunes âgés entre 15 et 25 ans
- ✓ Scolarisés en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

QUELLE EST LA NATURE DE L'AIDE ?



Le montant de l'aide régionale est fixé à **80 euros par an** pour faciliter l'achat de livres, places de cinéma, spectacles, pratiquer une activité sportive ou participer à une sortie scolaire auprès des [partenaires référencés sur la plateforme régionale](#).

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?



La demande doit être déposée sur l'application [e-Pass Jeunes](#).

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ?



- Les lycéens, les apprentis et étudiants inscrits en BTS ou en classe préparatoire aux grandes écoles dans un lycée
- Les stagiaires de la formation professionnelle et stagiaires à l'École de la 2e Chance
- Les élèves et étudiants du sanitaire et du travail social
- Les élèves ou apprentis dans une Maison familiale et rurale (MFR)
- Les élèves dans une Institut Médico-Educatif (IME)
- Les jeunes suivis par une Mission locale
- Les jeunes en Service Civique

POUR QUI ?



- ✓ Les élèves, étudiants, apprentis ou jeunes en service civique de moins de 26 ans
- ✓ Inscrits dans un établissement situé sur le territoire régional ou dans un établissement dispensant l'enseignement à distance

QUELLE EST LA NATURE DE L'AIDE ?



Le montant annuel de la carte ZOU ! Etudes est compris entre **55** (uniquement pour les familles dont le QF est inférieur ou égal à 710 €) et **110 euros par an**.

COMMENT EN BENEFCIER ?



L'inscription au dispositif régional doit être déposée sur l'application [ZOU !](#) jusqu'au **31 mai** de l'année scolaire en cours.

CONDITIONS D'UTILISATION



Le PASS ZOU ! Etudes permet l'accès illimité à l'ensemble des réseaux de transports régionaux ZOU !, à savoir :

- Les lignes régulières et scolaires des réseaux ZOU !
- Les lignes des Chemins de Fer de Provence
- Les Lignes Express Régionales (LER)
- Les navettes blanches
- Les services de transport à la demande (ne sont pas accessibles pour des trajets domicile-établissement les jours scolaires)
- Le réseau TER Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS !

SERVICE RELATIONS ENTREPRISES ET USAGERS

Permanence téléphonique du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30



04 91 57 55 02



aidesaso@maregionsud.fr